

LE PROGRAMME

PIRATE

Export réalisé le 08/01/2025

NOS IDÉES VOUS PLAISENT ? PIRATEZ-LES !



SOMMAIRE

Éducation, Culture, Recherche et Connaissance libre	3
Pour une éducation nationale émancipatrice	4
1. La nécessité d'une école émancipatrice		
démocratique	-1
2. Des enseignants mieux rémunérés	-1
Pour une école émancipatrice et démocratique	-1
Pour la revalorisation du métier d'enseignant	-1



**ÉDUCATION, CULTURE, RECHERCHE ET
CONNAISSANCE LIBRE**

POUR UNE ÉDUCATION NATIONALE ÉMANCIPATRICE

Éducation, Société

Au programme depuis Juillet 2024

Le modèle éducatif français actuel a fait émerger un certain nombre de problématiques ces dernières années, au grés des différentes réformes. Parmi ces défis on retrouve :

- La formation continue des enseignants, notamment sur les méthodes pédagogiques fondées scientifiquement, le lien direct avec la recherche et les professionnels de l'université.
- La réflexion sur des pratiques éducatives qui n'alimentent pas le harcèlement entre élèves, qui ne dégrade pas les inégalités sociales.
- La mise en place d'une réelle éducation sexuelle à l'école, en commençant par appliquer la loi voté à ce sujet.
- Une refonte du système d'évaluation individuel continue qui doit pouvoir prouver son intérêt pédagogique ou arrêter d'exister. Cela n'exclue pas la mise en place d'évaluations standardisées à différents moments de la scolarité afin notamment d'obtenir des chiffres nationaux sur la réussite des élèves et d'adapter au mieux la politique éducative.

Seulement, le débat public met en évidence l'écart entre l'importance de relever ces défis et la réalité des problématiques de vie dans les établissements, beaucoup plus pratico-pratique (disponibilité du matériel de base, vétusté des locaux, accompagnement des personnes en situation de handicap etc...).

Bien que ces problématiques pourraient être traitées une par une, en silo, il est proposé ici de prendre un pas de côté et de s'attarder sur les causes indirectes et profondes de la dégradation de notre système éducatif.

En effet, la faiblesse de la rémunération des enseignants, associés à notre incapacité à mettre les élèves au centre des dispositifs éducatifs (en terme de capacité de décision, c'est à dire en des termes profondément démocratique) ne peuvent qu'aboutir à une situation dégradée de la sorte.

Ces défis ne peuvent pas être relevés tant que les professionnels ne sont pas mieux rémunérés et tant que les élèves ne sont pas intégrés aux décisions qui les touchent directement.

1. LA NÉCESSITÉ D'UNE ÉCOLÉ ÉMANCIPATRICE DÉMOCRATIQUE

{#summary-0} Le Parti Pirate se positionne pour un service public de l'éducation qui aurait pour mission principale l'émancipation des individus. Cette émancipation doit permettre le développement physique et intellectuel des individus, de manière à ce que ces personnes puissent mener la vie libre qu'ils souhaitent.

En cela donc, cette éducation doit non seulement former à l'apprentissage des fondamentaux scolaires mais doit aussi permettre aux individus de pouvoir mener leur vie sociale, citoyenne, leur vie économique, leur santé en toute sérénité.

Le Parti Pirate envisage l'école comme une opportunité pour des jeunes citoyens de participer activement à la société.

En cela donc, le Parti Pirate ne peut pas envisager un système éducatif dans lequel les jeunes seraient amenés à subir les décisions prises par les adultes, politiques, parents, personnel éducatif. Un tel fonctionnement ne ferait que reproduire le schéma dysfonctionnel d'une société autoritaire.

Il doit leur être donné l'opportunité de participer activement à la vie de leur établissement, de prendre de décision sur l'allocation des budgets, l'organisation de la scolarité.

Cette nécessité pour amener au développement d'individus émancipés n'empêche pas que les établissements éducatifs soient contraints à un certains nombre de missions. La seule différence tient à la manière dont les principaux intéressés participent à ce processus décisionnel pour la mise en oeuvre de ces missions.

2. DES ENSEIGNANTS MIEUX RÉMUNÉRÉS

{#summary-1}

La France, bien qu'ayant un budget consacré à l'éducation supérieur à la moyenne européenne, semble laisser de côté ses enseignants.

Pour remplir leurs missions, les professionnels de l'éducation doivent être bien mieux soutenus et considérés qu'ils ne le sont aujourd'hui, en terme de rémunération comme de conditions de travail.

Ainsi, le salaire des enseignants français reste de 10 à 15% inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE, et l'écart est plus fort encore avec certains pays proches comme l'Allemagne (où la rémunération est pratiquement 2 fois supérieure !). En cause tient notamment le manque de progression du point d'indice.

L'OCDE nous rappelle en effet que non seulement ils sont en moyenne moins bien rémunérés mais qu'ils ont plus d'enfants par classe.

Une des explications de cette incohérence entre le budget supérieur à la moyenne européenne et la réalité de la plus faible rémunération des enseignants peut-être expliqué par le plus grand nombre de jeunes dans notre pays : nous possédons 17,67% de moins de 14 ans en France contre 15,56% au Canada, 15,59% en Finlande.

Nous ne pouvons pas faire l'impasse d'une meilleure rémunération des enseignants. En plus d'être un indispensable dans un pays qui veut s'appuyer sur des citoyens émancipés, l'éducation fait partie des domaines permettant un bon retour sur investissement, à moyen et long terme comme l'explique cette note de l'OCDE et cet article d'alter éco.

En dernier lieu il est importante de rappeler que l'État n'est pas un ménage et que dans son cas bien particulier, les dépenses font les recettes. Ainsi la question budgétaire ne doit pas s'envisager sous l'angle de savoir où réduire les dépenses mais bien de savoir où dépenser pour assurer des recettes futures.

POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE ET DÉMOCRATIQUE

{#summary-2}

Proposition 1: Le Parti Pirate préconise de renforcer la place des élèves dans les instances des établissements et de leurs donner un véritable pouvoir, à part égale avec l'équipe éducative et les parents.

Proposition 2 : Le Parti Pirate préconise que les options, langues, spécialités et orientations scolaires, notamment confessionnelle ne puissent être le choix que de l'élève et pas de leurs représentants légaux.

POUR LA REVALORISATION DU MÉTIER D'ENSEIGNANT

{#summary-3}

Proposition 3 : Le Parti Pirate préconise que le salaire des enseignants soit relevés à une valeur équivalente à 2 fois le SMIC en début de carrière et que ce dernier y soit indexé. Le Parti Pirate propose qu'un débat soit mené sur une revalorisation conséquente du point d'indice d'au moins 10% en parallèle.